

DECRET N° 2000-402 DU 17 AOUT 2000

Portant nomination de Monsieur Aurélien
LAGBADOHOSSOU en qualité de
coordonnateur National du projet manioc

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

Sur proposition du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 02 août 2000 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Aurélien LAGBADOHOSSOU est nommé coordonnateur national du projet manioc au Ministère du Développement Rural ;

Article 3 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 17 août 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU. -
.../...

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre d Développement
Rural ,

Ousmane BATOKO.-
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MDR 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGIG DGDDI 5
BN -DAN- DLC 3 GCONB- DCCT INSAE 3 BCP- CSM- IGAA 3 UNB - FASJEB
3 INTERESSE 1 JO 1